

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 21 - 24 octobre 1996

PROJETS D'INTERVENTION PROLONGÉE EN FAVEUR DE RÉFUGIÉS ET DE PERSONNES DÉPLACÉES SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Point 9 a) de l'ordre du
jour**



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/96/9-A/Add.5

6 septembre 2000

ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET RÉGIONAL AFGHANISTAN

Activités relatives à l'Afghanistan et aux réfugiés afghans

Coût total pour le PAM	94 849 279 dollars
Coût des produits alimentaires	45 453 193 dollars
Nombre de bénéficiaires	2 200 000

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE À L'INTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.

Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire sur les méthodes de travail, les documents établis par le Secrétariat à l'intention du Conseil ont été rédigés dans un souci de concision et axés sur la prise de décisions. Les réunions du Conseil d'administration doivent prendre un tour pragmatique et favoriser le dialogue et les échanges entre les délégations et le Secrétariat. Celui-ci poursuivra les efforts déployés pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui souhaitent poser des questions d'ordre technique sur ce document à contacter directement les fonctionnaires mentionnés ci-après, de préférence quelque temps avant la session du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en session plénière.

Les fonctionnaires du PAM responsables de ce document sont les suivants:

Directeur régional: M. Hammam tel.: 5228-2208

Chargé des opérations: J. Taft-Dick tel.: 5228-2323

Pour toute question concernant la distribution des documents présentés au Conseil d'administration, veuillez contacter l'employé chargé de la documentation (tél.: 5228-2641).

INTRODUCTION

1. Alors que l'économie locale reprend vie dans les régions de l'Afghanistan où la paix est revenue, et que des réfugiés et des personnes déplacées dans le pays regagnent leur résidence d'origine, la lutte des chefs de guerre pour le pouvoir et en particulier l'enlèvement de la bataille pour la capitale, Kaboul, continuent d'entraîner des pertes de vies humaines ainsi que chômage, pauvreté, malnutrition, privations et dégradation de l'environnement.
2. On estime que près de la moitié de la population afghane est déplacée, sans abri ou indigente, et se concentre dans des zones urbaines dont la base économique est fragile et qui offrent peu de possibilités d'emploi. L'anéantissement des capacités rurales de production en 16 années de guerre continue de mettre en échec, au quotidien, l'énergie et les mécanismes de survie de la strate la plus résiliente de la société afghane qui cherche à remonter la pente et à retrouver des moyens d'existence. L'instabilité et la fragmentation du système politique, et le vide juridique, continuent de mettre en péril la sécurité des personnes dans le pays.
3. Comme cela a été le cas de la plupart des autres donateurs à l'Afghanistan et du programme d'aide aux réfugiés afghans, l'aide apportée par le PAM dans le cadre de cette IPR régionale a été réorientée, passant d'une alimentation de soin et d'entretien aux réfugiés afghans au Pakistan et en Iran à une aide aux rapatriements volontaires et à un renforcement des activités de relèvement en Afghanistan même. L'accent placé sur les programmes d'aide alimentaire d'urgence et de relèvement sur le territoire afghan est conforme à l'approche adoptée par les autres organismes des Nations Unies et par les donateurs, à savoir créer une situation propice au retour des réfugiés et des personnes déplacées vers leur lieu d'origine, afin de faciliter leur réinsertion et d'appuyer le relèvement des communautés de rapatriés.
4. À sa quarantième session, en novembre 1995, le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire (CPA) du PAM a approuvé une vaste opération de caractère régional et composite, l'IPR/IPPD - "Activités relatives à l'Afghanistan et aux réfugiés afghans". Le programme d'aide alimentaire pour 1996 a affecté quelque 193 000 tonnes de produits divers aux trois pays touchés, le coût pour le PAM dépassant 80 millions de dollars¹. Même si ce programme d'aide alimentaire prévoyait la livraison de vivres aux réfugiés afghans présents dans les villages ou les camps de réfugiés au Pakistan et en Iran (avec, cependant, des rations réduites), le plus gros des ressources alimentaires à ce titre était affecté à l'Afghanistan même, pour appuyer des activités très diverses allant des secours d'urgence aux projets de relèvement vivres-contre-travail.
5. Dans la période écoulée depuis l'approbation de l'IPR régionale, deux missions menées par le PAM ont évalué l'impact de l'aide alimentaire apportée dans le cadre du programme actuel en Afghanistan. Ces missions ont aussi évalué les besoins d'aide alimentaire futurs en vue de la programmation de la suite des opérations en Afghanistan et au Pakistan, à savoir l'aide du PAM aux réfugiés afghans encore au Pakistan, le programme conjoint HCR/PAM de rapatriement, et la poursuite des activités de secours et de relèvement en Afghanistan.

¹ Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis.

6. Le rapport de cette mission d'évaluation a confirmé l'efficacité de l'IPR en Afghanistan, qui a facilité la réinsertion et la progression des réfugiés vers l'auto-assistance, a épargné la faim aux Afghans pauvres, et a favorisé le relèvement socio-économique et l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages dans les zones pacifiées. La mission PAM/HCR/donateurs, effectuée en avril 1996 en Afghanistan, a elle aussi été favorablement impressionnée par le rôle accru joué par l'aide alimentaire dans le relèvement, par le biais de programmes conjoints plus ambitieux mis en oeuvre avec d'autres organismes des Nations Unies, par la collaboration plus efficace avec les ONG, et par une participation plus active des communautés locales.
7. Cette même mission s'est aussi rendue au Pakistan en mai 1996 pour étudier le volet de l'IPR régionale qui intéresse ce pays. Elle a notamment étudié les effets du retrait des distributions mensuelles de vivres (retrait achevé en septembre 1995), son incidence sur l'état nutritionnel des réfugiés afghans et la mesure dans laquelle le programme de filet de sécurité (PFS), mis en place au début de 1995, protégeait effectivement les groupes les plus vulnérables dans la population restante de réfugiés afghans. Cette mission a pris en compte les résultats d'une enquête nutritionnelle faite par le HCR en avril 1996, laquelle faisait apparaître que depuis la dernière enquête menée en octobre 1995, le taux global de malnutrition avait baissé dans toutes les provinces du Pakistan où des réfugiés afghans résidaient dans des villages de réfugiés. La mission a conclu que si le PFS atteignait effectivement un grand nombre de personnes vulnérables réfugiées grâce à ses diverses activités, il devait être encore renforcé pour atteindre un pourcentage plus élevé de personnes très vulnérables.
8. Dans le cadre de l'IPR concernant le Pakistan en 1997, le PAM appuiera l'élargissement du PFS visant les personnes les plus vulnérables parmi les réfugiés, et continuera d'affecter des produits alimentaires, comme il a commencé de le faire en 1996, aux activités de remise en état de l'environnement dans les régions frappées par l'afflux de réfugiés au Pakistan, où une dégradation sérieuse des terres est imputable aux pressions exercées par la population après 17 années de présence de réfugiés afghans. Les réfugiés afghans restant au Pakistan seront prioritaires pour bénéficier de l'emploi vivres-contre-travail généré par le programme.
9. En Iran, le PAM aidera le gouvernement à nourrir environ 22 000 réfugiés afghans résidant dans des camps. Le programme d'aide alimentaire, en Iran, prévoit aussi une prime de rapatriement, chaque réfugié regagnant l'Afghanistan ayant droit à 50 kilogrammes de blé (en sus d'une prime en espèces versée par le HCR). On estime que 300 000 réfugiés afghans quitteront l'Iran en 1997.
10. Pour 1996, la quarantième session du CPA avait approuvé trois opérations distinctes: deux interventions prolongées en faveur de réfugiés (IPR) au Pakistan et en Iran, et une opération de secours et de relèvement en Afghanistan. Comme précédemment, ces trois opérations ont été financées de manière à permettre une approche souple, pour que les ressources engagées au titre de l'une ou de l'autre puissent être réaffectées pour appuyer les activités de rapatriement et de relèvement, selon l'évolution de la situation, les mouvements de population et la transformation des besoins. Vu les avantages de cette souple opérationnelle et la complémentarité des activités du PAM dans les trois pays, il est à nouveau proposé que ces trois opérations continuent en 1997 d'être traitées comme des IPR associées.

SECOURS ET RELEVEMENT EN AFGHANISTAN - PROJET 5086 (ELARG.4)

11. La République islamique d'Afghanistan compte parmi les pays les plus pauvres et les moins avancés au monde. Selon le rapport du PNUD sur le développement humain (1995), l'Afghanistan prend la 170ème place, sur les 174 pays classés dans l'indicateur du développement humain, et il est le seul État non africain parmi les 14 derniers. Son économie agraire est marquée par la rudesse des reliefs et du climat continental. La population est rurale à 85 pour cent, et pratique traditionnellement l'agriculture, mais les 16 années de guerre ont profondément modifié les micro-sociétés rurales du pays.
12. Au cours des 18 mois écoulés, des combats ont eu lieu dans les villes et aux alentours de Kaboul, de Khost, dans les provinces de Bamyan, Helmand, Farah, et Ghor, et le long de la route de Salang. Le blocus et les bombardements de Kaboul, qui ont commencé en 1992, continuent de prélever un lourd tribut de vies humaines. La plupart des personnes déplacées (plus de 400 000) qui ont tenté de trouver refuge dans des zones plus paisibles du pays n'ont pu regagner leur région d'origine. En 1994, Jalalabad, à elle seule, a vu affluer plus de 300 000 personnes, tandis que les combats pour prendre le contrôle de la capitale s'intensifiaient.
13. Bien que la totalité des indicateurs socio-économiques caractérisant l'Afghanistan ne puissent être dûment validés, ils dessinent un niveau alarmant de privation. L'espérance de vie moyenne en Afghanistan ne dépasse pas 44 ans (contre 34 ans en 1960). Un enfant sur cinq né en Afghanistan meurt avant l'âge de cinq ans. Le rapport de 1995 sur le développement humain estime que le revenu annuel par habitant est inférieur à 100 dollars.
14. On estime que moins de 10 pour cent des femmes afghanes savent lire et écrire. Le taux de fécondité, pour l'ensemble de la population afghane, est de 6,7 naissances vivantes, mais une enquête révèle des taux pouvant atteindre 13,6 naissances vivantes dans les camps de réfugiés au Pakistan. Les femmes afghanes présentent l'un des taux les plus élevés de mortalité maternelle au monde, la publication des Nations Unies *Les femmes dans le monde, 1995*, signalant 640 décès de mères pour 100 000 naissances vivantes. Au cours de la guerre, on estime que 250 000 femmes ont été tuées, laissant derrière elles de nombreux orphelins, et plus de 100 000 femmes sont mutilées des suites de blessures.
15. Si une solution politique durable reste encore à trouver, et malgré de nouveaux combats entre les factions qui se disputent le contrôle de Kaboul, la population afghane, dans la plupart des régions du pays, connaît actuellement pour la première fois depuis 16 ans une période prolongée de paix et de stabilité relatives. Les économies locales reprennent vie, et les réfugiés et les personnes déplacées commencent à regagner leurs maisons et leurs villages. Mais une grande partie de l'infrastructure rurale a été endommagée ou détruite, et le relèvement ou la reconstruction exigeront des investissements considérables.
16. Les produits alimentaires du PAM représentent la plus importante des ressources pour l'Afghanistan aujourd'hui. Les produits alimentaires livrés au titre de l'IPR 1996 en Afghanistan (environ 180 000 tonnes) sont utilisés aux fins suivantes: a) secours alimentaires aux personnes déplacées; b) vente de pain subventionné aux groupes vulnérables et aux pauvres dans les villes; c) activités de relèvement vivres-contre-travail (VCT) à forte intensité de main-d'oeuvre; et d) aide alimentaire à la formation. Dans bien des cas, les produits alimentaires du PAM distribués dans le cadre des activités VCT et de la formation ont puissamment catalysé l'aide apportée par d'autres organisations, y compris les autres organismes du système des Nations Unies (HCR, UNICEF, PNUD/BSP, CNUEH, OMS), les organisations internationales, les organisations internationales non

gouvernementales (ONG) et les organisations ou associations nationales. Dans certaines zones, les capacités de l'administration locale sont développées dans le cadre d'une collaboration mutuelle à la mise en oeuvre du programme d'aide alimentaire.

17. Au titre de son programme de secours et de relèvement pour 1995 en Afghanistan, le PAM a distribué un peu plus de 118 000 tonnes de produits alimentaires. Ces vivres ont permis à la population afghane touchée par la guerre de subsister, ont sensiblement contribué aux efforts de relèvement, et ont contribué à réinsérer des personnes déplacées dans le pays et des milliers de rapatriés des pays voisins. Le volume distribué marque un accroissement appréciable (12 pour cent) par rapport aux 100 872 tonnes utilisées en 1994 par le programme de secours et de relèvement.
18. Quarante-deux pour cent du total des produits alimentaires du PAM utilisés en 1995 en Afghanistan ont appuyé des projets VCT de caractère communautaire qui ont contribué à reconstruire des micro-économies dévastées, ont généré des revenus et accru la sécurité alimentaire, et ont remis en état les infrastructures sociales qui incitent les réfugiés à rentrer chez eux. Les ressources ont aussi été utilisées pour des projets de boulangerie qui permettent aux pauvres d'acheter du pain à des prix fortement subventionnés (27 pour cent) et pour des projets d'alimentation dans les établissements publics, d'aide au rapatriement et d'aide alimentaire d'urgence (trois pour cent). L'aide aux personnes déplacées dans le pays a continué de représenter une fraction importante (27 pour cent) de l'aide alimentaire programmée en 1995, mais les rations alimentaires de soin et d'entretien ont été supprimées dans certains des anciens camps de personnes déplacées à Jalalabad et à Mazar-I-Sharif courant 1995, et les rations réduites dans les camps pour personnes déplacées situés à proximité de Jalalabad. Par le biais de ces différents programmes, le PAM a aidé, en moyenne mensuelle, environ 1,5 million de bénéficiaires soigneusement ciblés, plus de quatre millions de personnes ayant été assistées tout au long de l'année.
19. De la fin 1995 au début 1996, le programme du PAM pour l'Afghanistan a opéré plusieurs ajustements afin d'améliorer l'efficacité du ciblage et la livraison des produits alimentaires aux bénéficiaires des projets. Les principales corrections ont été les suivantes: a) renforcement de la programmation commune avec d'autres organismes des Nations Unies; b) réduction du nombre des petits projets difficiles à suivre au profit de projets sectoriels plus vastes mis en oeuvre par des ONG expérimentées et fiables (les "partenaires d'exécution du projet composite"); c) constitution de "consortiums d'ONG" (qui regroupent plusieurs ONG nationales intervenant dans un même secteur ou dans une zone géographique donnée); et d) le filtrage soigneux des ONG et de leur capacité d'exécution de projets. De ce fait, et quoique le nombre des activités VCT ait progressé, le nombre des projets pour lesquels le PAM est directement chargé du suivi a sensiblement diminué - ce qui rend la situation plus facile à maîtriser - tandis que la qualité des activités s'est améliorée.
20. En l'absence d'un gouvernement effectif en Afghanistan, les ONG restent les principaux partenaires d'exécution du PAM. Celui-ci a collaboré avec 32 ONG internationales et 174 ONG nationales, 78 446 tonnes de produits d'aide alimentaire au total ayant été distribuées par celles-ci en 1995. Le PAM a par ailleurs conclu un accord avec les deux principaux organes de coordination des ONG, à savoir l'Agence de coordination des secours en Afghanistan (ACBAR) et l'Association de coordination pour le sud et l'ouest de l'Afghanistan (SWABAC), qui sont désormais chargées d'assurer le suivi de projets ou d'activités spécifiques, ce qui a permis de mieux en suivre la mise en oeuvre. Les résultats sont jusqu'ici très encourageants, et permettent au PAM d'avoir une représentation objective de l'état d'avancement, des contraintes et des résultats des projets.

21. En 1995, 30 pour cent du total des ressources alimentaires du PAM ont appuyé 252 projets mis en oeuvre en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies. Tous les bureaux annexes ont fait progresser l'utilisation des produits alimentaires dans le cadre de projets conduits en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies. Le comité de pilotage du relèvement, sous l'égide du PNUD, a utilement contribué à la mise en commun régionale des informations et à la planification stratégique. Le fait que le bureau des Nations Unies pour la coordination de l'aide humanitaire à l'Afghanistan (UNOCHA) ait pris en relais la gestion des camps de personnes déplacées à Jalalabad en a fait l'un des partenaires opérationnels les plus proches du PAM. La formulation de politiques communes des Nations Unies pour l'aide aux personnes déplacées en Afghanistan a été menée conjointement avec l'UNOCHA et le HCR en 1995 et 1996. En outre, fin 1995, les organismes des Nations Unies présents en Afghanistan ont constitué un groupe consultatif sur les questions sexo-sociologiques. Dans ce cadre, elles s'efforcent de régler les problèmes qui pourraient restreindre les possibilités, pour les organismes des Nations Unies, de cibler les femmes afghanes dans le cadre du programme d'aide humanitaire à l'Afghanistan. La collaboration interorganisations sur les questions sexo-sociologiques favorise la constitution de réseaux de femmes afghanes, de manière à les aider à se faire entendre tout en facilitant la gestion de l'aide alimentaire.
22. Au titre de l'IPR de 1996, le PAM escomptait programmer plus de la moitié des ressources totales dans le cadre des activités de collaboration entre les divers organismes des Nations Unies. Il a donc pour partenaires sept autres organismes du système, mais la collaboration la plus étroite a lieu avec l'UNOCHA, le HCR et la FAO. Les projets de relèvement mis en oeuvre conjointement avec le HCR portent sur la réinsertion et l'installation de réfugiés dans leur lieu d'origine, l'aide à la reconstruction de logements et les projets d'action rapide de relèvement rural. Le PAM collabore avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH/HABITAT) aux projets de relèvement urbain (assainissement, eau potable et autres équipements communautaires). La collaboration avec l'OMS et l'UNICEF est axée sur la remise en état des infrastructures de santé publique, la revalorisation des ressources humaines, la nutrition - par le biais de projets d'alimentation dans les principaux hôpitaux, de vaccination, de chloration de l'eau, d'éducation, d'adduction d'eau en ville, et de projets générateurs de revenu pour les jeunes et les femmes. Les projets menés en commun avec la FAO sont axés sur la production agricole en vue de la sécurité alimentaire, avec rémunération alimentaire de la production de semences, et diverses activités de remise en état des terres agricoles et des périmètres d'irrigation. En partenariat avec le bureau des services d'appui aux projets de l'ONU (BSP), le PAM appuie la remise en état des routes qui donnent accès aux marchés, et des infrastructures communautaires d'irrigation. La collaboration avec le PNUD, par le biais du comité de pilotage du relèvement, permet de mieux cibler l'aide sur les activités de relèvement, et de mettre en commun des ressources précieuses du système des Nations Unies. Dans le domaine de l'aide humanitaire, l'UNOCHA coordonne l'inventaire des besoins interorganisations, effectue des missions d'évaluation dans les zones sujettes aux catastrophes et aux situations d'urgence, et invite tous les intervenants à formuler une politique commune en ce qui concerne les personnes déplacées dans le pays.
23. La participation communautaire a pu être catalysée en exigeant que tous les projets appuyés par le PAM reçoivent une contribution de contrepartie ou communautaire, de 25 pour cent. En outre, de nouvelles stratégies permettent aux communautés de définir elles-mêmes les projets, de faire participer les femmes aux décisions, d'assurer que les avantages de l'aide alimentaire et des diverses améliorations reviennent aux femmes, que l'évaluation soit de type participatif, et que les communautés s'engagent à entretenir les

infrastructures et la dynamique du relèvement à long terme. Les tabous culturels qui circonscrivent le rôle des femmes font des interventions communautaires soutenues par les populations locales le moyen le plus viable d'atteindre les femmes et les filles. Il a ainsi été possible, par exemple, de former des femmes déplacées à Herat et à Jalalabad, de lancer des activités génératrices de revenu comme l'élevage de vers à soie à Mazar, de monter des projets de boulangerie en ville, et d'appuyer la scolarisation des garçons et des filles. Ces interventions sont notamment renforcées par le recrutement de femmes au nombre des agents du PAM, et par la sensibilisation de tous les personnels du PAM aux questions de sexospécificités.

24. Pour assurer que l'aide alimentaire bénéficie réellement aux femmes, il est nécessaire de poursuivre les recherches, la formation et la planification dans le domaine sexo-sociologique. Pour donner suite aux engagements ambitieux du PAM en faveur des femmes, de nouvelles capacités de gestion sont mises en place. La ventilation des données par sexe, qui est essentielle, a été entreprise dans tous les sous-projets. L'évaluation de l'incidence des programmes du PAM sur les femmes exige des outils particuliers de suivi et d'évaluation. Ceux-ci ont été élaborés en tenant compte des caractéristiques des communautés et des objectifs des projets. Il est essentiel, pour faire une évaluation critique de l'impact des projets d'aide alimentaire en fonction des sexospécificités en Afghanistan, de disposer de données ventilées par sexe sur les bénéficiaires.
25. Dans un environnement culturel et politique hostile, le PAM a fait des progrès considérables sur le front sexo-sociologique. Différents ateliers ont été parrainés en cours d'année pour constituer un réseau d'animatrices et de porte-parole, dont certaines sont désormais associées aux projets du PAM. Tous les bureaux annexes mènent des projets destinés principalement aux femmes; Jalalabad est en tête du mouvement, avec 17 de ces projets, et même à Kandahar et à Herat (territoire Taliban) certaines activités sont mises en oeuvre par et pour les femmes. Le bureau du PAM en Afghanistan emploie désormais cinq cadres nationaux, deux administrateurs internationaux et un expert de sexe féminin - c'est là le plus fort effectif féminin en Afghanistan parmi les organismes des Nations Unies présents.
26. Dans les années passées, le PAM a appuyé le programme HCR d'aide au rapatriement des réfugiés afghans du Pakistan dans le cadre du volet rapatriement de l'IPR annuelle Pakistan. Au dernier trimestre 1995, il a été conjointement décidé par le HCR et le PAM d'établir des centres de rapatriement en Afghanistan, et d'innover en déplaçant ces centres, où les rapatriés se voient distribuer une prime en espèces et du matériel (feuilles de plastique, etc.) par le HCR et du blé par le PAM, des sites traditionnels à la frontière pakistano-afghane vers des sites plus avancés à l'intérieur du territoire afghan. Le premier centre de rapatriement a été installé dans la ville de Kandahar, dans le sud du pays, car la plupart des réfugiés afghans venant des villages pour réfugiés de la province du Balouchistan transitent normalement par Kandahar lorsqu'ils regagnent leur région d'origine en Afghanistan. Cette expérience a été couronnée de succès, et a conduit à ouvrir d'autres centres de rapatriement dans le sud de l'Afghanistan.
27. De façon analogue, l'unité de soutien logistique pour l'opération Afghanistan ayant été déplacée du bureau du PAM au Pakistan au bureau du PAM en Afghanistan en 1995, il est devenu logique de transférer la responsabilité du programme de rapatriement au bureau du PAM en Afghanistan, et par conséquent le volet concernant le rapatriement de l'IPR Afghanistan. En 1997, le programme de rapatriement aura besoin de 15 000 tonnes de blé pour appuyer le retour en Afghanistan de 300 000 réfugiés (estimation du HCR) au Pakistan.

28. Le programme projeté pour 1997 se poursuivra selon les mêmes orientations et mettra en oeuvre les stratégies fructueuses adoptées et déployées en 1995 et 1996. Les deux tiers environ du total des ressources alimentaires nécessaires seront affectés à l'élargissement des activités de relèvement vivres-contre-travail. Le programme novateur de vente de pain subventionné - actuellement opérationnel dans 12 zones urbaines ou semi-urbaines - devrait atteindre environ 500 000 personnes vulnérables, et exigera 32 000 tonnes de blé. Ce sont des femmes qui gèrent actuellement les projets de boulangerie les plus importants à Kaboul, dont les modalités seront vraisemblablement reproduites ailleurs. Le volet d'assistance aux personnes déplacées restantes exigera un peu plus de 18 000 tonnes de blé, tandis que d'autres interventions prévues en faveur de groupes vulnérables (alimentation dans les établissements publics et secours d'urgence) demanderont environ 3 000 tonnes d'un assortiment de produits alimentaires.
29. Le programme pour 1997 prévoit au total 173 680 tonnes de produits alimentaires pour couvrir l'ensemble des activités de secours et de relèvement (vivres-contre-travail, boulangeries urbaines et volet groupes vulnérables du programme, et aide au rapatriement du Pakistan); ce volume se ventile comme suit:

Activité	Produits	Ration (grammes)	Besoins (tonnes)
A. Activités vivres-contre-travail (15 millions de journées de travail (JT))			
	Blé	7 kg/JT (ration familiale)	105 000
B. Projets urbains de boulangerie (500 000 bénéficiaires pendant six mois)			
	Blé	355	32 000
C. Groupes vulnérables			
1. Personnes déplacées dans le pays (100 000 personnes pendant 365 jours)			
	Blé	500	18 250
2. Établissements publics (10 000 bénéficiaires pendant 365 jours)			
	Farine de blé	400	460
	Riz	100	365
	Huile végétale	30	110
	Légumes secs	30	110
	Sucre	20	75
3. Secours alimentaires d'urgence (25 000 bénéficiaires pendant trois mois dans les zones sujettes aux catastrophes)			
	Farine de blé	400	900
	Riz	100	225
	Huile végétale	30	70
	Légumes secs	30	70
	Sucre	20	45
D. Aide au rapatriement (300 000 rapatriés du Pakistan)			
	Blé	300 kg par famille	15 000
Quantités totales nécessaires, par produit			
	Produit		Quantité (tonnes)
	Blé		170 250

Activité	Produits	Ration (grammes)	Besoins (tonnes)
	Farine de blé		2 360
	Riz		590
	Huile végétale		180
	Légumes secs		180
	Sucre		120
Total			173 680

30. Le PAM entretient 20 bureaux et postes de soutien logistique en Afghanistan, et dans cinq pays voisins. Il dispose d'importants bureaux annexes à Kaboul, Mazar-I-Sharif, Herat, Kandahar et Jalalabad. Les antennes de taille réduite à Faizabad, Bamyán et Ghazni subviennent aux besoins régionaux particuliers de zones difficilement accessibles et à déficit vivrier. Outre les antennes logistiques qui épaulent le bureau provisoire de pays à Islamabad et les bureaux annexes, le PAM a installé des postes de soutien logistique à Hairaton, Turghundi et Mohammad Agha, en Afghanistan; à Peshawar, Pirpiai et Quetta au Pakistan; à Khorog, Kalaikum et Ishkashim au Tadjikistan; à Termez en Ouzbékistan; et à Osh au Kirghizistan. Ces bureaux se partagent un effectif total de 28 administrateurs internationaux, y compris cinq volontaires des Nations Unies (VNU), et de près de 300 cadres et agents nationaux de soutien.
31. L'unité logistique du PAM pour l'Afghanistan a continué de relever le défi consistant à acheminer des vivres et du matériel jusqu'en Afghanistan, un pays enclavé et déchiré par la guerre. En 1995, l'unité a acheminé jusqu'en Afghanistan plus de 161 108 tonnes de blé et d'autres produits en utilisant le parc de camions des Nations Unies et en faisant appel à des transporteurs privés. Le cordon d'accès à Kaboul est resté ouvert toute l'année, et 21 386 tonnes de produits ont pu entrer dans la capitale. Les zones très déficitaires en vivres, comme Bamyán et Badakshan, que le PAM avait eu beaucoup de difficultés à atteindre les années précédentes, ont été régulièrement approvisionnées pour qu'on y dispose du strict nécessaire. En outre, le PAM a transporté 10 457 tonnes d'articles non alimentaires pour le compte d'autres organismes des Nations Unies et d'ONG. Les capacités d'entreposage en Afghanistan atteignent désormais 58 300 tonnes, des installations supplémentaires ayant été aménagées et/ou louées.
32. Les coûts totaux, se rapportant tant aux produits alimentaires qu'à leur transport, au titre du projet 5086 (Élarg.4), qui incombent en totalité au PAM, sont estimés comme suit:

COÛTS DU PROJET

33. Les coûts du projet se ventilent comme suit:

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛT POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			

Produits alimentaires			
– Blé	170 250	210	35 752
– Farine de blé	2 360	300	708 000
– Riz	590	285	168 150
– Huile végétale	180	900	162 000
– Légumes secs	180	475	85 500
– Sucre	120	440	52 800
Total partiel, produits	173 680		36 928
Transport extérieur			8 747
Transport terrestre			11 636
TIEM			10 420
Total partiel, coûts opérationnels directs			30 804
B. Coûts de soutien directs			
Total partiel, coûts de soutien directs			6 928
Total coûts directs			74 662
C. Coûts de soutien indirects (7,2 pour cent des coûts de soutien directs)			5 375
COÛT TOTAL POUR LE PAM			80 038
COÛT POUR LE HCR			
Aide aux rapatriés par des projets d'action rapide (PAR) et autres formes d'assistance au relèvement; transport des rapatriés et des personnes déplacées sur le territoire afghan			13 500
COÛT TOTAL DU PROJET (PAM et HCR)			93 538

PROGRAMME DE FILET DE SECURITE ET REMISE EN ETAT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES ZONES DEGRADEES PAR L'AFFLUX DE REFUGIES AU PAKISTAN - PROJET 4256 (ELARG.7)

34. Après près de 15 ans d'aide alimentaire et non alimentaire de soin et d'entretien apportée par le Gouvernement du Pakistan et la communauté internationale par le canal du HCR et du PAM, la majorité des réfugiés afghans restant au Pakistan (environ un million) ont désormais atteint un niveau adéquat d'autosuffisance. En septembre 1995, il a été mis fin aux distributions générales de rations alimentaires de soin et d'entretien aux réfugiés. L'enquête nutritionnelle faite en avril 1996 par le HCR a révélé que les niveaux de malnutrition dans la population restante de réfugiés avaient encore baissé, confirmant que le retrait progressif puis la suspension définitive de l'aide alimentaire n'avaient pas eu d'incidence négative sur l'état sanitaire et nutritionnel de la population restante de réfugiés.
35. Les politiques libérales appliquées par le Gouvernement pakistanais en ce qui concerne la liberté de mouvement des réfugiés afghans vivant dans les villages d'accueil ont permis à ceux-ci de mettre à profit les possibilités d'emploi dans les alentours, et parfois dans d'autres régions du Pakistan. De ce fait, la majorité de la population réfugiée a atteint un degré élevé d'autonomie et d'autosuffisance, et peut donc satisfaire aux besoins de consommation familiale par ses propres moyens.

Ciblage des groupes vulnérables parmi les réfugiés restants dans le cadre du programme de filet de sécurité (PFS)

36. Les diverses enquêtes socio-économiques et nutritionnelles qui ont été faites ces dernières années dans la population de réfugiés au Pakistan indiquent qu'il subsiste un petit pourcentage de familles réfugiées vulnérables dans les villages d'accueil, qui ont encore besoin d'une aide alimentaire ciblée. Afin d'atteindre ces groupes vulnérables, un programme servant de filet de sécurité alimentaire a été mis en place début 1995, et se développe depuis, afin de toucher le plus grand nombre de réfugiés vulnérables. La mission d'évaluation des besoins alimentaires PAM/HCR/donateurs effectuée en 1996 au Pakistan a noté l'efficacité de ce programme, qui cible les réfugiés vulnérables pour les faire bénéficier d'activités génératrices de revenu, des services de centres de santé primaire et de divers programmes d'emploi appuyés par la Banque mondiale, ainsi que de projets vivres-contre-travail menés par le PAM et le Gouvernement pakistanais. La mission a recommandé que soit élargi ce programme de filet de sécurité.
37. Les résultats de l'enquête nutritionnelle d'avril 1996 ne font pas apparaître de dégradation de la situation nutritionnelle des réfugiés depuis l'achèvement de l'aide alimentaire de soin et d'entretien, comme prévu. Par conséquent, il n'est pas justifié de revenir à des distributions générales d'huile ou de blé. Il apparaît aussi que les filets de sécurité sociale indigènes qui se sont mis en place dans les villages de réfugiés (par exemple avec les comités Zakat) contribuent également à prévenir une dégradation générale de la situation nutritionnelle des réfugiés et des groupes vulnérables.
38. La mission de 1996 a recommandé que le programme d'activités formant filet de sécurité cherche à cibler les familles ayant des enfants sous-alimentés, et soit élargi aux régions qui présentent des taux de malnutrition plus élevés qu'ailleurs, en visant les jeunes enfants. Une surveillance nutritionnelle devrait être mise en place dans les villages de réfugiés, et les enfants présentés aux centres de santé de base devraient recevoir une aide analogue à celle qui est apportée aux femmes enceintes et allaitantes. Les mères d'enfants souffrant de malnutrition devraient recevoir des conseils nutritionnels avant distribution du bidon d'huile.
39. Dans le cadre de ce programme élargi servant de filet de sécurité, il sera nécessaire d'identifier d'autres activités adaptées auxquelles les groupes vulnérables pourront participer, et au titre desquelles il leur sera distribué une ration d'huile à titre d'incitation et de transfert de revenu, en coopération avec le HCR et les ONG. On pourra notamment chercher à renforcer les organisations et la formation dans les villages de réfugiés. Cette action est conforme à la recommandation formulée par la mission de 1996, à savoir que lors de la définition ou de l'identification de nouvelles activités dans le cadre du PFS, il faudra veiller à assurer que l'activité envisagée prépare les réfugiés au rapatriement, et ne favorise pas la prolongation de leur séjour au Pakistan. Il est nécessaire de lier plus étroitement la formation professionnelle au Pakistan et les possibilités d'utilisation des compétences nouvellement acquises dans les zones d'accueil de réfugiés en Afghanistan.

Remise en état de l'environnement dans les zones dégradées par l'afflux de réfugiés

40. Outre le programme de filet de sécurité, le volet vivres-contre-travail (VCT) de l'IPR 1996 a fourni des ressources alimentaires aux réfugiés participant aux projets appuyés par le PAM qui sont mis en oeuvre dans les zones dégradées au Pakistan. La présence de très grands nombres de réfugiés afghans dans les zones proches de la frontière occidentale du Pakistan, pendant de nombreuses années, a provoqué de graves dommages

écologiques. On compte actuellement cinq projets VCT, intégrés dans le programme ordinaire de développement du PAM, qui visent à remettre en état les ressources naturelles. Les réfugiés afghans comptent pour 20 à 40 pour cent dans l'effectif des travailleurs bénéficiant de ces activités VCT. Le volet VCT du projet s'est ajouté au transfert de ressources provenant des activités du PFS dont ont bénéficié les réfugiés encore au Pakistan.

41. Vu la forte participation des réfugiés afghans aux activités VCT appuyées par le PAM, qui apportent des ressources additionnelles aux familles, tout en contribuant à reboiser des zones où le couvert végétal a disparu du fait d'une charge de population excessive, l'IPR Pakistan affectera en 1997 11 530 tonnes de blé au volet VCT.

Besoins alimentaires pour 1996

42. Au total, 13 582 tonnes de blé et d'huile végétale seront nécessaires pour l'IPR 1997, à l'appui d'activités s'inscrivant dans le programme de filet de sécurité destiné aux groupes vulnérables et visant à la remise en état de l'environnement dans les zones dégradées par l'afflux de réfugiés.

Filet de sécurité pour les groupes vulnérables	tonnes
Huile végétale	2 052
Remise en état des zones dégradées par l'afflux de réfugiés	
Blé	11 530
Total pour 1997:	
Blé	11 530
Huile végétale	2 052

COÛTS DU PROJET

43. Les coûts du projet se ventilent comme suit:

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛT POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits alimentaires			
– Blé	11 530	205	2 363
– Huile	2 052	300	1 846
Total partiel, produits alimentaires	13 582		4 210
Transport extérieur			758 005
TIEM			679 100
Total partiel, coûts opérationnels directs			1 437
B. Coûts de soutien directs			

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
Total partiel, coûts de soutien directs			1 18
Total coûts directs			6 82
C. Coûts de soutien indirects (7,2 pour cent du total des coûts directs)			491 62
COÛT TOTAL POUR LE PAM			7 31
COÛT POUR LE HCR			
A. Aide aux programmes d'auto-assistance dans les domaines suivants: santé, éducation, assainissement, eau potable, services sociaux, création de revenu, et entretien des équipements d'infrastructure dans les villages de réfugiés afghans			9 78
B. Aide au rapatriement			5 60
COÛT TOTAL POUR LE HCR			15 38
COÛT TOTAL DU PROJET (PAM ET HCR)			22 70

ALIMENTATION DES REFUGIES AFGHANS EN IRAN ET AIDE AU RAPATRIEMENT - PROJET 4258 (ELARG.7)

44. Le Gouvernement de la République islamique d'Iran a estimé que 2,9 millions d'Afghans sont entrés en Iran depuis l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques en 1979. Après le rapatriement de près de 1,5 million d'Afghans depuis 1992, le gouvernement estime qu'environ 1,4 million d'Afghans étaient encore officiellement réfugiés en Iran en juin 1996.
45. Depuis 1987, le PAM apporte une aide alimentaire aux réfugiés afghans vivant dans les colonies rurales établies par le gouvernement dans les provinces orientales de Khorassan, Sistan/Balouchistan et Kerman. En 1992 et 1993, les produits alimentaires fournis par le PAM ont aidé environ 200 000 réfugiés afghans dans ces établissements ruraux. Toutefois, une mission d'évaluation du PAM a observé que dès 1994, ces établissements avaient été pratiquement vidés par des mouvements de rapatriement. Aussi le niveau de l'aide du PAM a-t-il été réajusté en fonction de l'effectif restant, à savoir les 22 000 personnes encore présentes dans les camps de réfugiés. Depuis, la population de ces camps est restée stable. En 1995 et 1996, le PAM a poursuivi son aide alimentaire, sur la base de 22 000 Afghans répartis entre six camps de réfugiés situés dans les provinces de Semnan, Bushehr, Sistan/Balouchistan, Kerman et Markazi. On estime que la population totale de ces camps se compose de 51 pour cent d'hommes et de 49 pour cent de femmes.
46. Un recensement de la population des camps est prévu avant la fin de l'année, avec le HCR, et avec l'appui du bureau des étrangers et des immigrants (BAFIA), afin de s'assurer du nombre exact des réfugiés dans les camps; ce recensement donnera des informations précises sur la structure d'âge et la ventilation par sexe de la population cible.
47. La mission conjointe d'évaluation PAM/HCR effectuée en juillet 1995 a relevé des cas de malnutrition. Elle a aussi noté que la ration alimentaire du PAM avait été fixée à un niveau relativement bas au début des années 1990, en raison de l'accès assez facile à

l'emploi à l'époque, et du fait que de nombreux Afghans vivaient dans des colonies rurales ouvertes, avec leur bétail, et avaient entrepris des activités agricoles.

48. Or, la situation a changé ces deux dernières années. Quoique des entretiens avec les réfugiés aient fait apparaître que les aliments de base distribués gratuitement sont en général complétés par des produits alimentaires achetés au marché, les réfugiés sont de plus en plus dépendants des rations du PAM. Avec la dégradation de la situation économique en Iran, le marché du travail s'est considérablement rétréci. La demande de main-d'oeuvre non qualifiée a elle aussi baissé, ce qui limite les possibilités d'emploi pour la plupart des réfugiés afghans de sexe masculin. Par ailleurs, très peu de femmes travaillent hors de camps, voire aucune. Environ 20 pour cent des familles présentes dans les camps n'ont personne qui apporte de salaire de l'extérieur. Le subventionnement de l'alimentation des soins médicaux et de la scolarisation a pris fin.
49. La ration 1996 a donc été augmentée pour couvrir les besoins nutritionnels minimaux d'une population qui complète les rations gratuites par d'autres produits. Cette ration se compose de 350 grammes de blé, 100 grammes de riz, 20 grammes d'huile végétale, 30 grammes de légumes secs et 15 grammes de sucre, soit l'équivalent de 1 921 kilocalories et 54 grammes de protéines. La même ration devrait être distribuée en 1997.
50. Une mission conjointe PAM/HCR a été informée en juin 1996 qu'il y avait encore des cas de malnutrition dans la population des camps. Pour se faire une idée claire de la situation, le HCR a chargé l'ONG Médecins sans Frontières (MSF) d'effectuer une enquête nutritionnelle sur la population des camps. Les conclusions en étaient attendues pour août 1996. Si elles le justifient, le PAM et le HCR prévoient la distribution de rations supplémentaires aux groupes cibles.
51. Chaque année, un comité tripartite (gouvernements de la République islamique d'Iran et de la République islamique d'Afghanistan, et HCR) établit un chiffre indicatif de planification de l'effectif total des personnes dont on escompte le rapatriement au cours de l'année à venir. Ce chiffre avait été fixé à 500 000 pour les deux dernières années. Or, le nombre des rapatriements effectifs opérés avec l'aide du PAM et du HCR a été bien inférieur à ce chiffre. En 1995, l'effectif des rapatriés a été de l'ordre de 91 000 personnes. Le PAM avait prévu à son budget la livraison de rations de blé pour le rapatriement (50 kg par personne) sur la base du chiffre de planification. Lors de la mission de 1996, il a été convenu que pour 1997 le budget serait établi sur la base de 300 000 rapatriés. Le cas échéant, le reliquat de blé de 1996 sera reporté sur 1997.
52. La mission de 1996 a aussi examiné le taux de fréquentation scolaire des enfants de réfugiés, et a constaté de fortes disparités entre garçons et filles. Sur environ 3 750 enfants fréquentant les classes du primaire et des deux cycles secondaires dans les camps, un tiers seulement, soit 1 100 élèves, sont des filles. Alors que les garçons inscrits à l'école comptent pour 12 pour cent de la population totale des réfugiés, les filles ne comptent que pour cinq pour cent. Le déséquilibre est plus marqué dans les classes les plus avancées, très peu de filles poursuivant des études secondaires. La mission a donc proposé qu'un plan d'incitation, analogue à celui qui a été mis en oeuvre avec succès au Pakistan, soit introduit pour encourager les familles à envoyer leurs filles à l'école. Chaque fille qui fréquentera régulièrement l'école aura droit à un bidon d'huile (environ 3,6 kilogrammes) par mois.
53. Il faudra plusieurs années pour que le taux de fréquentation scolaire des filles rattrape celui des garçons, puisque l'accroissement de l'effectif féminin devra commencer en première année de primaire avant de gagner les classes plus avancées. On escompte qu'en

1997 les 1 100 filles qui vont actuellement à l'école, et les 1 500 autres que le plan d'incitation devrait attirer en première année ou dans une autre classe, représenteront environ 11 pour cent de la population totale des camps, soit près de 2 500 élèves. À raison de 3,6 kilogrammes d'huile par mois neuf mois par an, les besoins à ce titre s'élèveraient pour 1997 à 81 tonnes.

54. Les besoins d'aide alimentaire pour distribuer des rations à 22 000 réfugiés dans les camps, les rations d'huile pour inciter les parents à scolariser les filles, et les primes de rapatriement s'établiront comme suit en 1997:

Produits	Besoins (tonnes)
Blé	
– Alimentation des réfugiés (22 000 personnes)	2 811
– Prime de rapatriement (300 000 personnes)	15 000
Riz	803
Huile végétale	
– Alimentation des réfugiés	161
– Huile pour la scolarisation	81
Légumes secs	241
Sucre	120
Total	19 217

Produits	Ration journalière individuelle (grammes)
Blé	350
Riz	100
Huile végétale	20
Légumes secs	30
Sucre	15

Blé pour le rapatriement de 300 000 réfugiés afghans en 1997:

50 kilogrammes par personne

15 000 tons

COÛTS DU PROJET

55. Les coûts du projet se ventilent comme suit:

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
--	-------------------	----------------------	------------------

COÛT POUR LE PAM

A. Coûts opérationnels directs

Produits alimentaires

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET
--

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
– Blé	17 811	208	3 704
– Riz	803	285	228 855
– Huile végétale	242	900	217 800
– Légumes secs	241	450	108 450
– Sucre	120	450	54 000
Total partiel, produits alimentaires	19 217		4 313
Transport extérieur			1 357
TIEM			1 249
Total partiel, coûts opérationnels directs			2 606
B. Coûts de soutien directs			
Total partiel coûts de soutien directs			68 40
Total coûts directs			6 98
C. Coûts de soutien indirects (7,2 pour cent du total des coûts directs)			503 16
COÛT TOTAL POUR LE PAM			7 49
COÛT POUR LE HCR			
Aide aux réfugiés afghans dans les camps et aide aux rapatriés			17 05
COÛT TOTAL DU PROJET (PAM et HCR)			24 54

STRATEGIE FUTURE ET RECOMMANDATIONS

56. La vocation de l'aide du PAM à cette IPR régionale a été revue, la priorité n'étant plus d'apporter une aide alimentaire de soin et d'entretien aux réfugiés afghans au Pakistan et en Iran, mais d'appuyer les rapatriements volontaires et de développer l'aide aux activités de relèvement en Afghanistan. Le niveau renforcé de ressources engagées par les donateurs en faveur de l'Afghanistan, y compris les allocations accrues de produits du PAM, ont pour vocation d'engendrer les conditions propices au retour des réfugiés et des personnes déplacées dans le pays vers leur lieu d'origine, de faciliter leur réinsertion et d'apporter une aide au relèvement aux communautés de rapatriés.
57. Les rations alimentaires de soin et d'entretien distribuées aux réfugiés afghans au Pakistan ayant été supprimées courant 1995, le PAM continuera de cibler son action sur les réfugiés vulnérables restants, dans le cadre d'un programme faisant office de filet de sécurité, initialement en utilisant les ressources fournies au titre de l'IPR Pakistan, et le cas échéant celles du programme d'assistance ordinaire au Pakistan. Les ressources de l'IPR Pakistan seront aussi utilisées dans le secteur de la gestion des ressources naturelles, au Pakistan, pour remettre en état les zones dégradées par l'afflux de réfugiés, ces activités offrant des possibilités d'emploi aux réfugiés afghans restants.
58. En Iran, l'aide se concentrera sur le rapatriement, des rations alimentaires n'étant servies qu'à la population de réfugiés encore dans les camps qui, pour des motifs de sécurité ou faute de compter parmi les membres du ménage un soutien économique de famille, n'ont pu encore se décider à regagner l'Afghanistan. Vu la dégradation de la situation

économique en Iran, qui a déjà eu pour effet une nouvelle vague de rapatriements, la communauté internationale est invitée à continuer d'apporter une aide alimentaire aux réfugiés restants et à fournir des ressources, modestes, pour favoriser la scolarisation des filles.

59. Le Directeur exécutif recommande ce qui suit au Conseil d'administration:

- a) approuver la poursuite, avec souplesse, de l'opération en Afghanistan (activités vivres-contre-travail, alimentation de groupes vulnérables, aide d'urgence aux personnes déplacées et aux victimes de catastrophes naturelles, vente subventionnée de pain aux pauvres dans les villes, et aide au rapatriement), de l'appui au programme HCR/PAM de rapatriement du Pakistan et au programme de secours et d'aide à la réinstallation des rapatriés, de leurs communautés et des personnes déplacées, moyennant un volume total de 173 680 tonnes de produits alimentaires;
- b) approuver la poursuite de l'aide aux réfugiés afghans en Iran, sur la base d'une ration journalière individuelle pour environ 22 000 réfugiés, et de l'huile nécessaire au plan d'incitation à la scolarisation des filles (81 tonnes), soit un volume total de 4 217 tonnes de produits alimentaires;
- c) approuver la poursuite du programme de rapatriement volontaire de l'Iran, avec la fourniture de 15 000 tonnes de blé pour un effectif estimé à 300 000 rapatriés;
- d) approuver l'appui, par des produits alimentaires, du programme servant de filet de sécurité à l'intention des plus vulnérables dans la population de réfugiés restant au Pakistan, avec au total 2 052 tonnes d'huile;
- e) approuver l'aide alimentaire à apporter dans le cadre du programme, appuyé par le PAM, de remise en état des zones dégradées par l'afflux de réfugiés au Pakistan, avec la fourniture de 11 530 tonnes de blé.

ANNEXE I

PROJET AFGHANISTAN 5086 (Élarg.4) BESOINS DE SOUTIEN DIRECTS (en dollars)
--

Dépenses de personnel	
Personnel international	2 962 750
VNU	508 000
Cadres nationaux	34 000
Consultants internationaux et contrats de louage de services	
Personnel local et agents temporaires	2 551 900
Total partiel, personnel de projet	6 056 650
Services de soutien technique	
Examen préalable	10 000
Évaluation du projet	10 000
Total partiel, soutien technique	20 000
Voyages et indemnités journalières de subsistance	
Internationaux	20 000
Dans le pays	300 000
Total partiel, voyages	320 000
Dépenses de bureau	
Location de locaux	100 000
Services publics (eau, électricité)	25 000
Communications	10 000
Fournitures de bureau	1 500
Réparation et entretien du matériel	75 000
Total partiel, dépenses de bureau	211 500
Dépenses de fonctionnement des véhicules	
Pièces détachées	
Réparations	
Assurance	20 000
Entretien	10 000
Carburant	30 000
Total partiel, fonctionnement des véhicules	60 000
Matériel	
Matériel de télécommunications	20 000
Véhicules	200 000
Matériel agricole	
Matériel informatique	20 000
Matériel d'entreposage	
Total partiel, matériel	240 000
Articles non alimentaires	
Installations d'entreposage	
Ustensiles de cuisine	
Semences	
Frais de meunerie	
Total partiel, articles non alimentaires	
Autres: divers et imprévus	20 000
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN DIRECTS	6 928 150

ANNEXE II

PROJET PAKISTAN 4256 (Élarg.7) BESOINS DE SOUTIEN DIRECTS (en dollars)

Dépenses de personnel

Personnel international	
VNU	
Cadres nationaux	340 000
Consultants internationaux et contrats de louage de services	
Personnel local et agents temporaires	551 900
Total partiel, personnel de projet	931 500

Services de soutien technique

Examen préalable	10 000
Évaluation du projet	30 000
Total partiel, soutien technique	40 000

Voyages et indemnités journalières de subsistance

Internationaux	10 000
Dans le pays	30 000
Total partiel, voyages	40 000

Dépenses de bureau

Location des locaux	50 000
Services publics (eau, électricité)	6 000
Communications	10 000
Fournitures de bureau	3 000
Réparation et entretien du matériel	5 000
Total partiel, dépenses de bureau	74 000

Dépenses de fonctionnement des véhicules

Pièces détachées	
Réparations	
Assurance	10 000
Entretien	10 000
Carburant	15 000
Total partiel, fonctionnement des véhicules	35 000

Matériel

Matériel de télécommunications	30 000
Véhicules	200 000
Matériel agricole	
Matériel informatique	10 000
Matériel d'entreposage	
Autre matériel (à spécifier)	
Total partiel, matériel	40 000

Articles non alimentaires

Installations d'entreposage	
Ustensiles de cuisine	
Semences	
Frais de meunerie	
Total partiel, articles non alimentaires	

Autres: divers et imprévus	20 000
-----------------------------------	---------------

TOTAL COÛTS DE SOUTIEN DIRECTS	1 180 500
---------------------------------------	------------------

ANNEXE III

PROJET IRAN 4258 (Élarg.7) BESOINS DE SOUTIEN DIRECTS (en dollars)

Dépenses de personnel

Personnel international	
VNU	
Cadres nationaux	
Consultants internationaux et contrats de louage de services	
Personnel local et agents temporaires	50 700

Total partiel, personnel de projet**Services de soutien technique**

Examen préalable	
Évaluation du projet	

Total partiel, soutien technique**Voyages et indemnités journalières de subsistance**

Internationaux	1 000
Dans le pays	3 600
Total partiel, voyages	4 600

Dépenses de bureau

Location des locaux	3 600
Services publics (eau, électricité)	
Communications	1 500
Fournitures de bureau	500
Réparation et entretien du matériel	1 000
Total partiel, dépenses de bureau	6 600

Dépenses de fonctionnement des véhicules

Pièces détachées	
Réparations	
Assurance	2 000
Entretien	2 000
Carburant	2 000
Total partiel, fonctionnement des véhicules	6 000

Matériel

Matériel de télécommunications	
Véhicules	
Matériel agricole	
Matériel informatique	
Matériel d'entreposage	

Total partiel, matériel**Articles non alimentaires**

Installations d'entreposage	
Ustensiles de cuisine	
Semences	
Frais de meunerie	

Total partiel, articles non alimentaires

Autres: divers et imprévus	500
-----------------------------------	------------

TOTAL COÛTS DE SOUTIEN DIRECTS	68 400
---------------------------------------	---------------